Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table
Organisation : Tennis de Table La Chaux-de-Fonds
Coordinateur : Gérard Crameri

Tennis de Table La Chaux-de-Fonds, CP 359, 2301 La Chaux-de-Fds
Tél. : +41 32 914 13 12 – Fax : +41 32 963 10 77
www.anjtt.ch - chaux-de-fonds@anjtt.ch

A tous les clubs de l'ANJTT
Directoire ANJTT: P-Y. Baumann, J. Clémençon,
O. Kohli, S. Mikic, G. Crameri
Donateurs: MM. M. Landry, M. Feuz
Dpt. Jeunesse : M. L. Schaffter

La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 2008

Invitation au « Challenge Landry-Feuz »

Chers amis pongistes,

Nous avons le plaisir d'inviter tous les M13, M15 et M18 licenciés et non-licenciés de l'ANJTT à participer au « challenge Landry-Feuz ».

Date :	Samedi 16 février 2008
Ouverture de la salle :	08h30
Début des rencontres :	09h00
Lieu :	Halle gym du Collège de Bellevue Dr Kern 14 La Chaux-de-Fonds
Web :	www.anjtt.ch/landry-feuz Documents, photos, reportage vidéo, résultats, palmarès, médias
Formule de jeux :	selon règlement ci-joint (Poule de 3-5 équipes, match terminé dès que le vainqueur est connu – Tour final avec système KO)
Finance :	CHF 15.- par équipe, à payer sur place par le responsable du club
Organisateur :	Tennis de Table La Chaux-de-Fonds
Juge-arbitre :	Gérard Crameri (en formation)
Tables:	14
Balles :	Cornilleau Pro x72 orange
Prix :	un challenge aux vainqueurs + coupes aux 3 premières équipes
Remarques :	- un joueur inscrit qui ne se présente pas devra s'acquitter d'un dédommagement de Fr. 20.- plus frais d'inscription. - les joueurs non-licenciés peuvent participer à ce tournoi. Ils sont à inscrire dans leur catégorie d'âge ou celle supérieure.
Délai d'inscription :	mercredi 13 février 2008, C/o Gérard Crameri, Nord 183a, 2300 La Chaux-de-Fonds Ou par E-mail à chaux-de-fonds@anjtt.ch (Table d'inscription sur www.anjtt.ch/landry-feuz)
Tirage au sort :	Jeudi 14 février 2008 chez le coordinateur à 14h00.
Annexe :	un règlement, une table d'inscription

Au plaisir de vous rencontrer nombreux lors de cette manifestation, nous vous présentons, chers amis pongistes, nos salutations sportives.

Gérard Crameri, Coordinateur de la manifestation

Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table
Organisation : Tennis de Table La Chaux-de-Fonds
Coordinateur : Gérard Crameri

Tennis de Table La Chaux-de-Fonds, CP 359, 2301 La Chaux-de-Fds
Tél. : +41 32 914 13 12 – Fax : +41 32 963 10 77
www.anjtt.ch - chaux-de-fonds@anjtt.ch

anjtt.ch

COOL & CLEAN ... for the SPIRIT of SPORT
www.coolandclean.ch

Inscription au "Challenge Landry-Feuz 2008"

Délai d'inscription : mercredi 13 février 2008, C/o Gérard Crameri, Nord 183a, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par E-mail à chaux-de-fonds@anjtt.ch (Table d'inscription sur www.anjtt.ch/landry-feuz)

Equipe	Joueurs : Nom et prénom	Club	Date de naissance	Classement	Points total
	Catégorie : M13 [né(e) en 1995 ou après]				
1	A				
	B				
2	A				
	B				
3	A				
	B				
4	A				
	B				
5	A				
	B				
	Catégorie : M15 [né(e) entre 1993 et 1994]				
1	A				
	B				
2	A				
	B				
3	A				
	B				
4	A				
	B				
5	A				
	B				
	Catégorie : M18 [né(e) entre 1990 et 1992]				
1	A				
	B				
2	A				
	B				
3	A				
	B				
4	A				
	B				
5	A				
	B				

swiss olympic COOL & CLEAN ... for the SPIRIT of SPORT

Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table
Organisation : Tennis de Table La Chaux-de-Fonds
Coordinateur : Gérard Crameri

Tennis de Table La Chaux-de-Fonds, CP 359, 2301 La Chaux-de-Fds
Tél. : +41 32 914 13 12 – Fax : +41 32 963 10 77
www.anjtt.ch - chaux-de-fonds@anjtt.ch

CHALLENGE LANDRY – FEUZ

Offert par Messieurs Martial Landry et Michel Feuz

REGLEMENT

- Le challenge Landry-Feuz se dispute chaque année lors d'un tournoi réunissant les U13 benjamin(e)s, U15 cadet(te)s et U18 juniors de l'ANJTT.

- Le tournoi se dispute en trois catégories (mixtes) :
  a) Catégorie U13 [benjamin(e)s] 2 joueurs U13
  b) Catégorie U15 [cadet(te)s] 2 joueurs U15 ou 1 joueur U15 et 1 joueur U13
  c) Catégorie U18 [juniors] 2 joueurs U18 ou 1 joueur U18 et 1 joueur U15 ou U13

- Un challenge sera attribué pour une année à l'équipe vainqueur de chaque série.

- Une rencontre se dispute selon le système « Coupe Swaythling », elle est interrompue lorsqu'une des deux équipes atteint trois victoires, l'équipe vaincue est éliminée. Exception faite pour le premier tour où tous les matches seront disputés.

- Un joueur peut être remplacé au début du tournoi à la condition qu'il ne se trouve pas dans la salle et que le joueur qui le remplace ne possède pas un classement supérieur au joueur absent. Le remplaçant doit provenir d'une équipe inscrite régulièrement dont le deuxième joueur doit également être absent.

- Le tableau du tournoi tient compte du classement des joueurs.

- Un challenge devra être gagné quatre fois en cinq ans par des joueurs du même club pour être attribué définitivement à ce club. Au cas où deux joueurs de clubs différent composeraient l'équipe gagnante, chacun des deux clubs marque une demi-victoire.

- L'équipe détentrice d'un challenge en est responsable. Elle devra le faire graver (selon instruction) et le restituer au président de la commission technique de l'ANJTT au plus tard un mois avant la date du tournoi suivant. Les challenges seront confiés contre signature des vainqueurs.

- En cas de suppression de ce challenge, la commission technique de l'ANJTT en devient propriétaire.

- Un règlement financier règle les questions financières.

- La commission technique de l'ANJTT est responsable de l'application de ce règlement.

Sig. M. Landry Sig. M. Feuz